

Championnat par équipes Saisie des résultats sur le Site de la F.F.T.T.

Lors de la réunion du Comité Directeur de la Ligue Poitou-Charentes de Tennis de Table du 16 octobre dernier, il a été décidé de l'obligation pour les capitaines des équipes de niveau régional de saisir les résultats directement sur le site internet de la FFTT. dès janvier 2007.

**Ces résultats devront être saisis
avant le dimanche 16h00.**

Vous trouverez ci-dessous la marche à suivre pour effectuer ces saisies.

- 1- Se connecter sur le site de la F.F.T.T. :

<http://www.fft.com>

- 2- Dans le bandeau du haut sélectionnez la rubrique : **Sportif**

- 3- Dans le menu de gauche sélectionnez la rubrique : **départ. phase 1 & 2**

- 4- Puis : **Choisissez dans liste le département des Deux-Sèvres**

Les organismes de la FFTT			
Fédération	Zones	Ligues	Comités
D01 - AIN		D02 - AISNE	
D03 - ALLIER		D04 - ALPES HTE PROVENCE	
D05 - HAUTES ALPES		D06 - ALPES MARITIMES	
D08 - ARDENNES		D09 - ARIEGE	
D10 - AUBE		D11 - AUDE	
D12 - AVEYRON		D13 - BOUCHES DU RHONE	
D14 - CALVADOS		D15 - CANTAL	
D16 - CHARENTE		D17 - CHARENTE MARITIME	
D18 - CHER		D19 - CORREZE	
D21 - COTE D OR		D22 - COTES D ARMOR	
D23 - CREUSE		D24 - DORDOGNE	
D79 - DEUX SEVRES		D80 - SOMME	

- 5- Puis : **choisir l'épreuve, la phase, la division, puis la poule...**

- 6- Puis choisir la rencontre pour laquelle vous devez saisir le résultat

MAJ				
Poule A - journée n° 1 - du 14/01/06 (tour 8)				
RAMBOUILLET TT 1	-	BRUILLE CTT 2		MAJ
ABBEVILLE AC 1	-	TRINITE SPORTS 1		MAJ
CHARTRES ASTT. 1	-	LEVALLOIS SPORT 2		MAJ
PPC VILLENEUVE 1	-	ARGENTAN BAYARD 2		MAJ

Une fenêtre s'ouvre et vous devez renseigner votre identifiant et votre mot de passe, qui sont ceux communiqués à votre club pour la base de données SPID.

Pour les clubs qui n'ont pas d'identifiant et de mot de passe pour accéder à SPID, il vous suffit d'en faire la demande par mail auprès de la ligue Poitou-Charentes (poitouchar.fft@wanadoo.fr)

Lors de vos saisies, pour constater que les résultats sont bien inscrits, vous pouvez les vérifier en vous rendant dans la base SPID et avec le mode « consultation ». L'identifiant et le mot de passe sont le même.

Si vous oubliez le délai de 16H pour indiquer les résultats. Vous ne pourrez plus accéder à cette fonction et votre club devra payer une amende pour n'avoir pas communiqué les résultats.

Les accès au site fédéral et à la base de données SPID sont possibles via le site internet de la Ligue :

<http://www.tennisdetablepoitoucharentes.com>

RUBRIQUE (fenêtre de droite) « **LIENS** »